

CHARTE DES SKIEURS ET RAQUETTISTES

L'environnement



1. Respectez le tracé des pistes de skis et de raquettes : il est strictement interdit aux raquettes de marcher sur les pistes de skis. Sur le site de Chapelle des Bois, il existe des pistes raquettes et piétons pour éviter d'abîmer les pistes de skis. Attention à ne pas les confondre : prendre le plan à l'accueil.



2. Les pistes de skis de fond sont en sens unique sur le site de Chapelle des Bois : suivez le balisage et ne prenez pas les pistes à contresens.

3. Ne sortez pas des chemins balisés. Ils ont été conçus pour les randonneurs afin de limiter l'impact sur la faune et la flore.

4. Soyez discrets. Pensez aux autres, à la sérénité de la nature.



5. Ne laissez ni trace de notre passage, ni déchets. Ne jetez rien dans la nature pour ne pas dégrader la flore sauvage et perturber la faune.

6. Ne faites pas de feu dans les régions sensibles.

7. Les agriculteurs enlèvent leurs barbelés à chaque automne afin de laisser le passage aux skieurs et raquettes. Ne franchissez pas les murets des pâtures hors des passages prévus, cela les dégraderait.

8. Il est strictement interdit d'emmener des animaux sur les pistes.

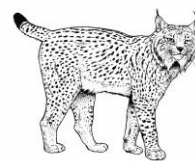
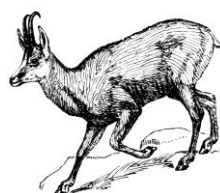


9. Informez-vous des règlements qui conditionnent l'accès à certaines réserves et zones centrales des parcs nationaux.

10. Respectez les règlements spécifiques aux *espaces naturels protégés*. Ces zones sont essentielles pour une bonne cohabitation entre l'homme et les animaux.

11. Évitez de fumer et dans tous les cas récupérez vos mégots. Autour du village Cap'vacances, nous avons installé des cendriers à cet effet.

12. Respectez la tranquillité des animaux sauvages. N'oubliez pas que si vous ne faites que passer, eux vivent là toute l'année !



Le skieur et le raquettiste



1. Choisissez votre course en fonction de vos possibilités du moment, selon votre forme et votre objectif personnel (ne pas oublier vos médicaments en cas de problèmes cardiaques, asthme, etc.). Il est souhaitable d'avoir un certificat médical de non contre-indication aux activités sportives que vous allez pratiquer à Cap'vacances.
2. Respectez le groupe en marchant toujours rassemblés (prévenir le responsable du groupe si le besoin de s'arrêter s'en fait sentir).
3. Sachez attendre les derniers.
4. Soyez attentif au comportement de vos voisins.
5. Restez courtois envers les autres usagers des pistes et les riverains.
6. Buvez peu mais souvent pour vous réhydrater.
7. Ne cherchez pas à aller au-delà de vos propres limites.
8. Informez-vous des conditions météorologiques avant de partir.
9. Prévenez une personne (éventuellement l'accueil) de votre itinéraire et de votre horaire approximatif de retour.
10. Munissez-vous d'un sac contenant ravitaillement, habits chauds, téléphone portable chargé, trousse de secours...
11. Equipez-vous de matériel et de vêtements adaptés à la pratique du ski et de la raquette.

